

# Service des malades

« J'étais malade et vous m'avez visité... »

L'Eglise a toujours été sensible aux souffrances et aux épreuves des hommes. Elle se veut être présente pour accompagner les personnes distancées par le rythme de la vie et qui se retrouvent seules, parfois dans le veuvage, ou même qui sont atteintes dans leur santé par la maladie.

*Vous ne pouvez plus vous déplacer,*

*Vous êtes âgé, malade ou isolé,*

*Vous désirez rester en lien avec la communauté chrétienne,*

*Vous souhaitez continuer à vivre votre Foi,*

*Vous désirez recevoir la Communion...*



Notre paroisse est constituée aussi de personnes bénévoles qui donnent de leur temps libre pour vous écouter et essayer de répondre à vos préoccupations. Il suffit d'appeler le diacre

**Jean Marie Simonneau au 02 41 75 04 11 ou au 06 03 23 47 21.**

Il dirigera votre demande vers la personne disponible pour vous rencontrer.

- Dans les maisons de retraite et les hôpitaux, des bénévoles assurent régulièrement un service d'aumônerie. Ils sont attentifs et écoutent chacun. Ils sont une présence d'Eglise.

Tous ces bénévoles seraient ravis d'être épaulés par des renforts pour que cette tâche ne devienne pas trop pesante pour chacun(e). Le diocèse organise régulièrement des formations de tous niveaux.